
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 18 mai 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0833

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 mai 2016, en y ajoutant l'article 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0834

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0835

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0836

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du plan directeur du parc Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1161701001

CE16 0837

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9467866 Canada inc. (Automobiles Silver Star), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules Mercedes-Benz, Sprinter 2500 (2016) de couleur rouge, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 109 035,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15190 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser le paiement d'un montant de 9 303,08 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1160336001

CE16 0838

Vu la résolution CA16 30 05 0102 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 3 mai 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Atlas Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de correction des raccordements inversés, là ou requis, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 196 782,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RP-ING16-06;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1164820004

CE16 0839

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente de recherche entre la Ville de Montréal et l'Université Concordia, dans le but de développer un modèle de repérage de fuites d'eau potable dans le secteur du centre-ville, pour une somme maximale de 36 000 \$, exempté de taxes;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1160762001

CE16 0840

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'engagement de confidentialité et de non-divulgence bilatéral entre la Ville de Montréal et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour le bureau du projet (BdeP) conjoint, dans le cadre du projet intégré du service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX, SRB - Pie IX.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1167310001

CE16 0841

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 285 500 \$ aux 28 organismes ci-après désignés, pour les demandes soumises dans le cadre de la première date de tombée en 2016, aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, concernant la réalisation de 34 événements conformément au Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine 2016;

Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine 2016 - 1^{ère} date de tombée
Répartition du soutien financier

Événements	Organisme	Soutien proposé
Volet I : International		
Canada Open 2016 - Taekwondo	Taekwondo Canada	20 000 \$
International Gymnix	L'International Gymnix	20 000 \$
Open de squash de Montréal 2016	Squash Québec	10 000 \$
Haba Waba North America	Fédération de waterpolo du Québec	10 000 \$
Championnat mondial et Jeux mondiaux d'inter-crosse	Intercrosse Québec	10 000 \$
Jackalope - Coupe du monde de skateboard	Association des sports d'action	10 000 \$
Mud Rocker	Association des sports d'action	10 000 \$
Internationaux classiques d'automne 2016	Skate Canada	15 000 \$
Total		105 000 \$
Volet II : National		
Championnats canadiens Seniors	Patinage de vitesse international de Montréal	5 000 \$
Omnium Canadien de l'Est Speedo 2016	Swimming Canada	7 000 \$
Championnats canadiens en salle Hershey	Fédération québécoise d'athlétisme	7 000 \$
Finales des championnats canadiens de water polo	Water Polo Canada	5 000 \$
Championnat canadien des seniors	Water Polo Canada	5 000 \$
Richler Cup	Snooker Canada Federation	5 000 \$
Championnat canadien de rugby en fauteuil roulant 2016	Parasports Québec	7 000 \$
Championnat des futurs pros	Fédération de golf du Québec	5 000 \$
Essais nationaux 2	Association Québécoise de Canoë-kayak de Vitesse	5 000 \$
Coupe mobilité 2016	Association québécoise de voile adaptée	7 000 \$
Qualifications de l'est du Canada pour les Championnats du monde de 2017 - Duathlon	Association Sportive ISM	5 000 \$
Qualifications de l'est du Canada - Triathlon Longue Distance	Association Sportive ISM	7 000 \$
Défi de Patinage Canada 2017	Skate Canada	8 500 \$
Total		78 500 \$
Volet III : Métropolitain		
36e Tournoi annuel de ringuette BKRA 2016	Association de ringuette Beaconsfield Kirkland	9 000 \$
Course Polar Hero Race	Sportera Adrenaline	6 000 \$
Tour de l'horloge	Courses thématiques - Groupe Icare	6 000 \$
Championnat régional de cheerleading de Montréal	RSEQ Montréal	6 000 \$
Course Saint-Laurent	Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect Inc.	6 000 \$
21K de Montréal Banque Scotia	Fédération québécoise d'athlétisme	9 000 \$
Invitation International de natation du parc Jean-Drapeau	Jeunesse Aquatique de Brossard Inc.	6 000 \$
Triathlon de Verdun	Triathlon Élite-Développement	6 000 \$

Demi-marathon de Lachine	Club de course à pied Lachine-Dorval	9 000 \$
Triathlon Esprit de Montréal	Association Sportive ISM	9 000 \$
Marathon Oasis de Montréal	Festival de la Santé Inc.	15 000 \$
Classique de course à pied de Montréal-Nord	Club de Natation de Montréal-Nord	6 000 \$
Tour du Mont Royal Brébeuf	Corporation du collège Jean-de-Brébeuf	9 000 \$
Total		102 000 \$
Grand total		285 500 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166340003

CE16 0842

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour la réalisation, en 2016, d'une initiative de sensibilisation et de mobilisation des cédants d'entreprise;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1165175008

CE16 0843

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$, pour l'année 2016, à Rue Action Prévention Jeunesse pour le projet Studio, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166368003

CE16 0844

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal (Service de l'eau) au Réseau canadien de l'eau afin de participer aux échanges avec les membres aux niveaux des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau;
- 2 - d'autoriser une dépense de 37 500 \$ à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1162839001

CE16 0845

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 8 591,45 \$, relative au déplacement de MM. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et Richard Celzi, conseiller de ville du district de Tétéreaultville de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun, au 79^e Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se déroulera du 2 au 6 juin 2016, au RBC Convention Centre à Winnipeg, Manitoba;
- 2 - d'appuyer l'élection de MM. Michel Bissonnet et Richard Celzi et de Mme Marie-Ève Brunet, à titre de membres du Conseil national d'administration de la FCM pour l'année 2016-2017 et d'assumer les coûts reliés à leur participation aux différentes réunions;
- 3 - d'accorder des avances de fonds de 2 999,35 \$ à M. Michel Bissonnet, de 2 790,98 \$ à M. Richard Celzi et de 395,50 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1164784006

CE16 0846

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement de crédits de 10 000 \$ en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service du greffe pour couvrir les frais reliés à la mise en place d'un service de halte-garderie temporaire lors des périodes de questions du public des séances du conseil municipal;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire 2017 du Service du greffe d'un montant récurrent de 15 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160132002

CE16 0847

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 401 873 \$ pour l'année 2016, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Bureau des relations internationales, soit 191 873 \$, afin de permettre la création et le comblement de trois postes permanents en cours d'année et de 210 000 \$ en autres familles de dépenses, pour soutenir l'activité croissante de la Ville en matière de relations internationales;
- 2 - d'autoriser l'ajustement récurrent à la base budgétaire pour 2017 et les années subséquentes de 520 882 \$ pour le Bureau des relations internationales;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1166083001

CE16 0848

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 132 000 \$ pour l'année 2016, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Bureau des relations internationales (accueil et protocole), soit 82 000 \$ afin de permettre la création et le comblement de 4 postes temporaires en cours d'année et 50 000 \$, en autres familles de dépenses, pour soutenir les activités à venir de la Ville en lien avec le 375^e anniversaire de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire pour 2017 de 445 000 \$ pour le Bureau des relations internationales;
- 3 - d'imputer la dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

30.005 1166083006

CE16 0849

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le paiement de la somme de 3 700 \$ en capital, intérêts et frais en règlement de l'action en recouvrement pour le non paiement de taxes foncières, intentée par la Ville de Montréal contre les défenderesses Action concertée dans l'élaboration de solution (ACÉS) et la Commission scolaire de Montréal;
- 2 - de radier des livres de la Ville de Montréal la somme de 2 121 \$ en capital et tout solde dû sur le compte 240948-51 (exercice 2012), à la suite de l'encaissement du chèque;

3 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1166440001

CE16 0850

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) », dans le but de refléter les modifications apportées par le budget 2016 ainsi que la poursuite de la réorganisation administrative;
- 2 - d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur les services (14-012), l'ordonnance no 3 jointe au présent dossier décisionnel afin de modifier le paragraphe 1 de l'article 1 du règlement pour créer le Bureau des projets et programmes d'immobilisations.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161353001

Règlement RCE 16-001

CE16 0851

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Règlement 2217-52 modifiant le Règlement de zonage 2217 de la Ville de Côte-Saint-Luc, adopté le 14 mars 2016 par le conseil municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc, celui-ci étant conforme aux orientations et aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Côte-Saint-Luc.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1167205001

CE16 0852

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1), l'ordonnance no 67 jointe au dossier décisionnel et abrogeant l'ordonnance générale sur les véhicules hippomobiles numéro 66 afin de continger à zéro le nombre de véhicules hippomobiles pouvant circuler sur le domaine public et de déclarer nuls et sans effet les permis délivrés pour la période allant du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1160858005

CE16 0853

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la création d'une Direction des travaux publics (SCA) au sein du Service de la concertation des arrondissements, la création d'un poste permanent de Directeur des travaux publics (SCA) (groupe de traitement FM10) et permettre le comblement du poste, et ce, à compter du 18 mai 2016;
- 2 - d'autoriser, pour 2017, un ajustement de la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements afin de financer ce nouveau poste.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1163536001

CE16 0854

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur le site de l'Hôtel-Dieu (109, avenue des Pins Ouest / 245, avenue des Pins Ouest, arrondissement du Plateau-Mont-Royal), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1164521009

Levée de la séance à 11 h 02

70.001

Les résolutions CE16 0833 à CE16 0854 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville